

Mairie de Romette  
05000 GAP

Romette, le 24 octobre 2016

## **PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 19 octobre 2016**

Présents : Jacqueline DERANCOURT , Serge FREMONT , Marie-Thérèse JORSIN , Jacques OSTIAN, Claude PLANTAMP, Nicole PLANTAMP, Jacques VIAL.

Absent excusé : Yves NEDELLEC.

### Ordre du Jour :

- 1- Préparation de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.
- 2- Questions diverses.

Le Président ouvre la séance à 15h30 et précise que ce Conseil complète celui du 24 août par la rédaction du Rapport de Gestion pour être désormais en conformité avec les Statuts.

Mais cette année, une polémique s'est développée et il est grand temps d'y mettre un terme car cela nous détourne des buts de l'association.

Il rappelle que l'origine de cette situation vient de l'explosion des reconnaissances de sorties qu'il a dénoncée au Conseil du 24 août et que Jacqueline a approfondie avec Jacques VIAL.

Le Conseil procède ensuite à la rédaction du Rapport de Gestion.

Il aborde ensuite le point 1 de l'ordre du jour.

- 1- Préparation de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

### **1,1- Rapport de Gestion.**

- a) Pour mémoire, Jacques VIAL rappelle que l'exercice comptable de SENTIERS 05 va du 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante. Les comptes sont donc arrêtés à cette date.
- b) A la demande de Marie-Thérèse JORSIN, il précise que la licence fédérale se termine le 31 août. Toutefois, l'assurance qui y est attachée va jusqu'au 31 décembre suivant. Les programmes sont, quant à eux, établis par trimestre sur l'année civile.
- c) Pour ne pas grever d'entrée le budget du 1<sup>er</sup> trimestre comptable, la décision provisoire a été prise, par le Bureau, le 6 septembre 2016, de n'effectuer des sorties que le jeudi afin de satisfaire le plus grand nombre possible.

Jacques OSTIAN fait noter que le coût global des reconnaissances est de :

année 2014= 450€

année 2015= 662€

année 2016=1 463,60€ qui se décompose comme suit :

mardi = 95,75€

jeudi = 763,25€ pour une moyenne de 10,6 participants par sortie,

dimanche= 605 € pour une moyenne de 4,6 participants par sortie.

Le bilan des séjours est positif comme le montre le tableau suivant :

- séjour raquettes (Nicole) à Névache (du 8 au 12 février) : 7 participants
- séjour raquettes (Jacqueline) à Brunissard les 3 et 4 mars : 7 participants
- le train des Pignes (Marie-Madeleine) du 4 au 6 mai : 10 participants
- 2 jours à l'Estrop (Christian) les 7 et 8 juillet : 13 participants
- 2 jours au Lautaret (Jacqueline) les 11 et 12 août : 10 participants et 4 invités
- 2 jours au Chambeyron (Chantal et Christian) les 25 et 26 août : 12 participants
- 2 jours au Mont Thabor (Christian) les 8 et 9 septembre : 9 participants.

Le Président tient à remercier les organisateurs pour leur dévouement.

D'autre part, nous étions 17 sur 200 participants à la Fête Départementale de la Raquette à Réallon le 23 janvier.



La rencontre franco-italienne a eu lieu le 4 septembre au Col de Chabaud avec toujours la même ambiance : nous étions 17 sur une cinquantaine de chaque pays, soit le 1/3 !

A la Fête Départementale de la Randonnée Pédestre organisée à ND de Bois-Vert le 25 juin par le club Champsaur-Valgaudemard, nous étions 13.

Sans oublier Rando-Santé dont s'occupe Jacques VIAL : 61 participants, 95,75€ de frais de reconnaissances soit 1,57€ par participant.

Claude PLANTAMP lance un appel pour les projets 2017 : Jacqueline proposera des mini-séjours raquettes en janvier, février, mars (DVA et formation avec guide formateur vivement conseillée : date à voir ainsi que possibilité d'achat avantageux ou de location)

- 2- **Rapport Moral.**
- 3- **Règlement Intérieur :** modification des art. 3,4et 5.
- 4- **Bilan financier et Budget Prévisionnel.**
- 5- **Rapport des Commissaires aux comptes.**
- 6- **Cotisation 2017.**
- 7- **Bilan des sorties.**
- 8- **Election au Conseil d'Administration.**
- 9- **Questions Diverses.**

En l'absence de questions diverses la séance du Conseil est levée à 17h30.

La Secrétaire Adjointe,

Le Président,

Marie-Thérèse JORSIN

Claude PLANTAMP